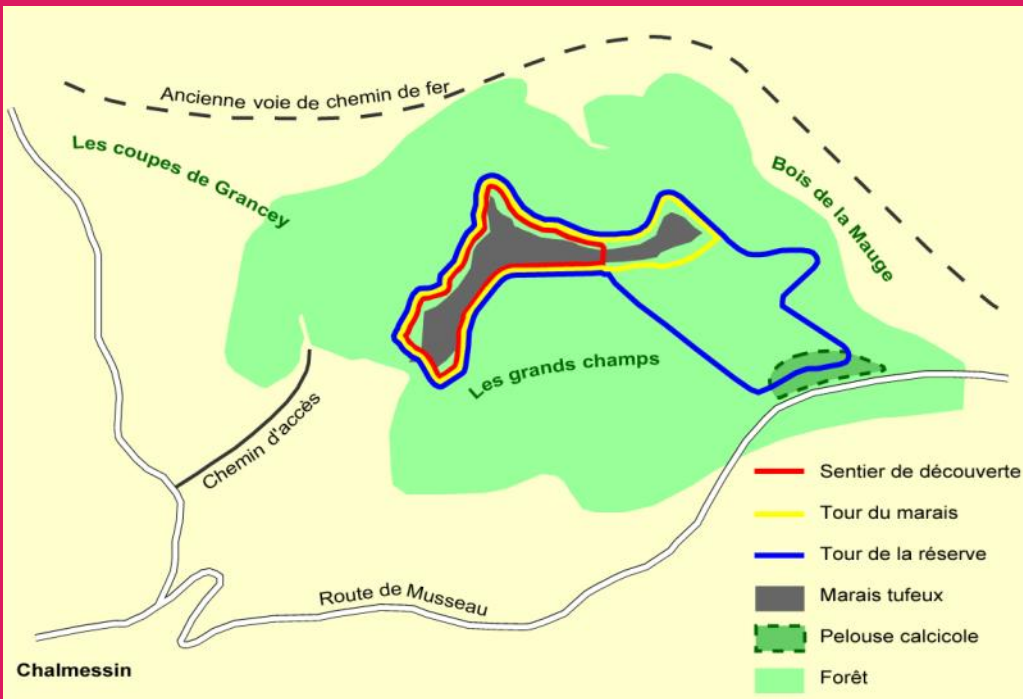


A NE PAS MANQUER :

S'il vous reste un peu de temps pour une immersion Nature, rendez-vous sur le parking de la réserve naturelle nationale de Chalmessin, à environ 600m au nord du village direction Vivey. C'est une réserve de 124 Ha classée réserve nationale en 1993, devenue Porte d'entrée du cœur de Parc national de Forêts et véritable marais tufeux dans son écrin forestier au patrimoine naturel exceptionnel. Un sentier de 2 ou 3 Km aménagé en 2010 en fait le tour, agrémenté de panneaux pédagogiques. Bonne Balade ...



La préservation de ce patrimoine naturel fragile implique quelques règles élémentaires qu'il est demandé au promeneur de respecter :

- Interdiction de porter atteinte à la faune et à la flore (cueillette et chasse interdites)
- Interdiction de circuler en véhicule motorisé
- Interdiction de faire des feux
- Ne pas sortir du sentier

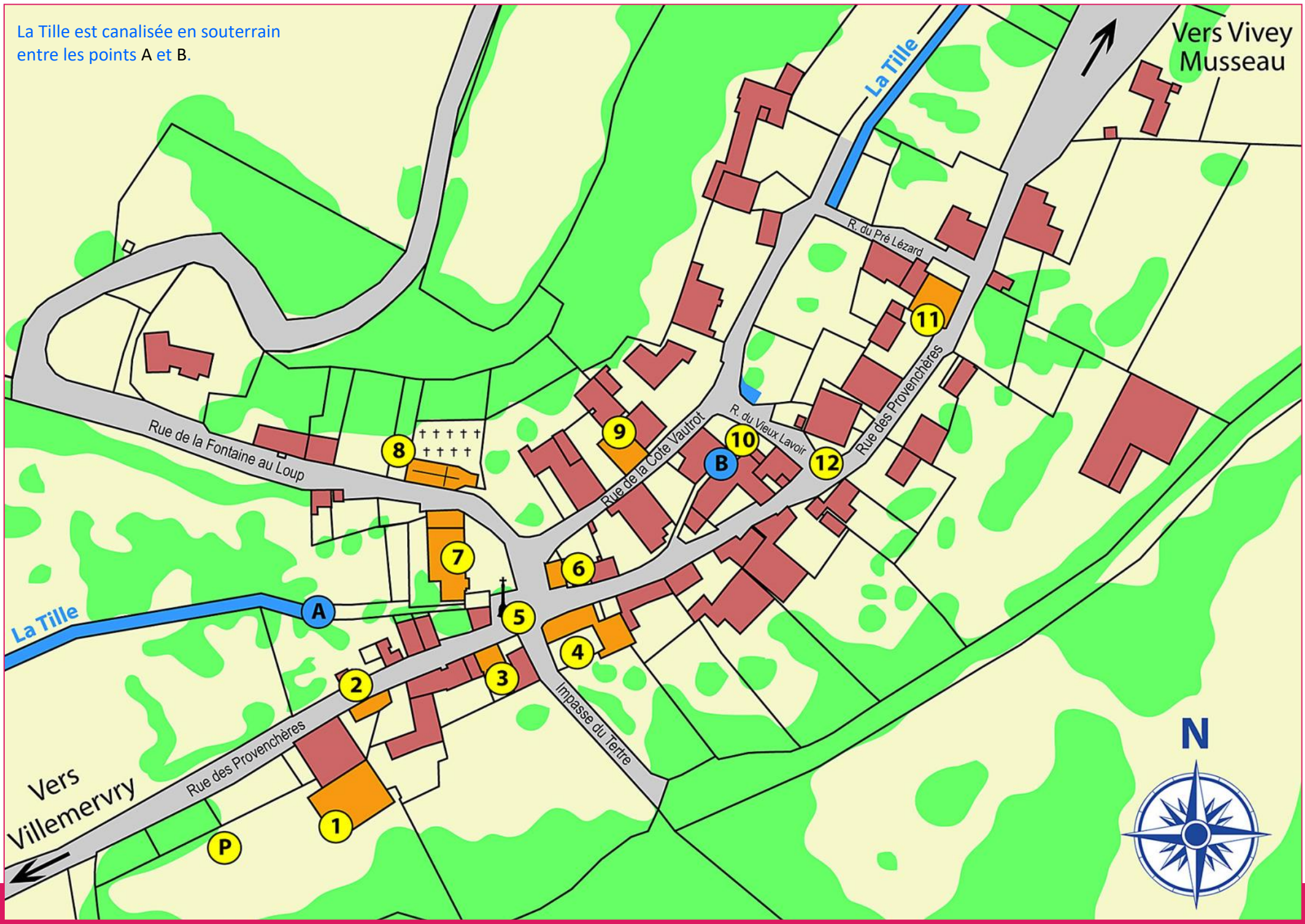
CHALMESSIN

Un village qui se visite !



La Tille est canalisée en souterrain entre les points A et B.

Vers Vivey
Musseau



Vers
Villेमervry



Chalmessin

Ce village est situé à l'une des sources alimentant la Tille de Villemervry, avec Lamargelle-aux-Bois. Parce qu'il est situé dans un vallon sur le replat du plateau de Langres, il est possible que la forme *Chese messein* du XIIe siècle, indique des maisons (latin *Casa*) cachées (du vieux français *musser*).

Le lieu était déjà habité à l'époque romaine, comme l'atteste les vestiges d'habitat gallo-romain de *Champ Dolent* contre le village actuel, et les incinérations mal datées découvertes dans une carrière de sable dominant le village.

La seigneurie faisait autrefois partie du domaine de la maison de Grancey, bien que l'abbaye d'Auberive y possédait le tiers de la justice.

Par arrêté préfectoral du 28 avril 1972, les communes de Chalmessin et Villemervry ont fusionné, pour donner naissance à la commune de Chalmessin, laquelle a fusionné peu après avec les communes de Lamargelle-aux-Bois, Musseau et Villemoron (arrêté du 12 mars 1973), pour donner naissance à la commune du Vals-des-Tilles.

1 La salle des fêtes

Après vous êtes garés sur le parking de la salle des fêtes du Val-des-Tilles, observez l'architecture de cette dernière, qui allie architecture traditionnelle et contemporaine. C'est une ancienne ferme qui a été réhabilitée par la mairie, sur les plans de l'architecte chaumontais Bernard Grolleau, et inaugurée le 2 mai 1992. Elle sert aujourd'hui de salle commune à tous les habitants du Vals-des-Tilles.



2 Maison de manouvriers

Engagez-vous dans la rue principale (qui a pour nom « Rue des Provenchères »), jusqu'au n°23. C'est une petite maison de manouvriers sans étage, qui offre au-dessus de la fenêtre d'entrée, un cartouche de fondation encadré par deux cœurs renversés,

symboles du bonheur : « FAIT PAR NICOLAS CHABRAT LAN 1845 ».

3 La Mairie

Poursuivez un peu plus loin jusqu'à la mairie. Sur son emplacement existait la « maison Parmain », achetée en décembre 1846 par les élus pour 2100 francs et démolie, en vue d'y construire une mairie-école moderne. C'est M. Baillet maçon à Musseau qui la construira fin 1847, sur les plans de l'architecte Gaultet fils, pour 4830 francs.

Remarquez sur la façade la présence de deux plaques directionnelles en fonte, qui ont été récemment restaurées par l'association « Vals des Tilles Patrimoine ». Créés en 1835 par l'administration, ces « plaques de cocher » qui étaient peintes en lettres blanches sur fond bleu garance, étaient placées partout à 2,50m de hauteur pour être vues facilement par les cochers, d'où leur nom.



4 Une ancienne ferme

Au carrefour de l'« Impasse du Tertre », avancez-vous dans l'impasse devant le n°1, jusqu'à bien voir cette ancienne ferme réhabilitée, avec ses bâtiments en L sur cour, selon une disposition habituelle des fermes de ce village. On distingue encore les deux logements perpendiculaires à l'impasse mais alignés sur la « Rue des Provenchères », grange et écurie en retour d'angle. Egalement un petit pigeonnier à l'entrée qui dénote une certaine richesse, ce que confirment la distribution des lucarnes et la planche de rive ornée.



5 La Croix

Arrivé au carrefour principal, on aperçoit à gauche sous un tilleul, une croix bouletée du XIXe siècle non datée, avec une inscription à la base du fût : « A LA DEVOTION DE PIERRE MONIOT ». Sur chaque face est sculptée la couronne d'épines, et en haut du fût sont représentés superposés un cœur et une étoile à cinq branches, symboles christiques et mariaux.



6 Le lavoir



De l'autre côté du carrefour on aperçoit le lavoir, situé au cœur du village. L'architecte Lenoir en a réalisé les devis et plans le 15 mars 1847, et le lavoir très original a été réalisé la même année. C'est un édifice communal très ingénieux à double circulation d'eau à partir d'une borne unique, à la fois vers l'abreuvoir extérieur pour le bétail et vers les bassins intérieurs pour les lavandières. On remarquera comme à Musseau, les deux becs opposés en bronze jetant l'eau, en forme de dragons. Ce lavoir toujours en eau, a laissé la place à un dépôt de livres, de vêtements et de dépliants touristiques, à la disposition des habitants et des passants.

7 Une ancienne longère traditionnelle

En face du lavoir, au n°1 de la « Rue de la Fontaine au Loup », on aperçoit une imposante bâtisse rénovée qui ferme toute la vallée. C'est une ancienne longère traditionnelle à trois *chats* (ou parties) : habitation, grange et écurie, et seule exception à la disposition des fermes en L du village. Remarquer le linteau surbaissé de la grange, l'arc de décharge sur l'ancienne porte de l'écurie et les deux coqs en terre cuite aux épis de faîtage.





8 L'église

En montant légèrement la « Rue de la Fontaine au Loup », on aperçoit l'église à flanc de coteau, sous le vocable de N-Dame de la Nativité. Elle était autrefois succursale de celle de Chalancey. Mais au XVIIIe siècle, l'église de Musseau ayant été érigée en paroisse curiale, celle de Chalancey devint succursale de celle de Musseau, bien qu'elle ait toujours été desservie par le vicaire de Villemervry dépendant de

Grancey. Depuis la Révolution, l'église de

Chalancey est une succursale de celle de Lamargelle-aux-Bois.

Au sortir de la Révolution, l'ancienne église de la fin du XIIe siècle apparaît peu pratique : « le chœur et la sacristie sont absolument comme une espèce de caveau extrêmement sombre et humide, ne recevant le jour que par deux ouvertures plus semblables à des larmiers qu'à des fenêtres », Un devis pour l'élargissement d'un chœur réalisé à trois pans et aligné sur la nef, l'ouverture de fenêtres adéquates et la reconstruction de la sacristie en prolongement du chœur à l'est, est réalisé pour 4287,03 francs par Nicolas Maïtrot entrepreneur en bâtiments à Marey-sur-Tille (Côte d'Or). Les travaux seront entièrement réalisés en 1828 par Claude Monnot à Marey-sur-Tille moyennant un léger rabais, et réceptionnés en août 1830.

En 1850, le petit clocher en bois est en mauvais état, et a besoin d'être reconstruit à neuf. Un devis est présenté par l'architecte chaumontais Pierre Gullet pour 2365,68 francs, comprenant la reconstruction d' « une haute flèche en pierre », de toute la façade et la réalisation de la couverture de l'édifice en ardoises. Réceptionnée en octobre 1850, c'est la façade que l'on voit encore aujourd'hui, avec une pierre commémorative en bas du pied droit à gauche de la porte d'entrée : « POSEE PAR M.RAMAGET ADJOINT DE CHALMESSIN, LE 4 JUIN 1850 ».

Le mur du cimetière, en ruines depuis le début du siècle, sera reconstruit à neuf en 1896.

Toit en laves

Poursuivant dans la rue, on trouve juste avant le n°3 sur la gauche, une grange encore couverte en laves qui a perdu ses portes. Le pied droit en pierre de gauche est joliment chanfreiné, pour laisser autrefois entrer les voitures de foin. Remarquer au plafond, les clayonnages en noisetier



10 Le pont

Arrivés au carrefour de la « Rue du vieux Lavoir », on peut s'avancer jusqu'au petit pont surbaissé en pierres. A l'aval, on aperçoit la bouche d'entrée de la Tille en souterrain sous le village. A l'amont du pont, dans ce qui est aujourd'hui un pré, était autrefois un gué (ou guévoir), sorte de mare destiné aux animaux de retour des champs, afin de tremper leurs pieds pour les nettoyer et les délasser.

11 Grange



Continuer dans la « Rue de la Côte Vautrot » jusqu'à la « Rue du Pré Léopard » que l'on suivra, jusqu'à rencontrer la « Rue des Provençères ». A l'angle de ces deux rues remarquer à gauche un bâtiment perpendiculaire à la rue, présentant une grange encadrée par deux écuries, dont les portes sont surmontées par un linteau en demi-lune pour la première et triangulaire pour la seconde, typiques du XVIIIe siècle dans nos régions. Observer la porte de grange chevillée de chevilles en chêne à l'ancienne, et la trace d'aiguisage des outils aratoires sur le montant de gauche.

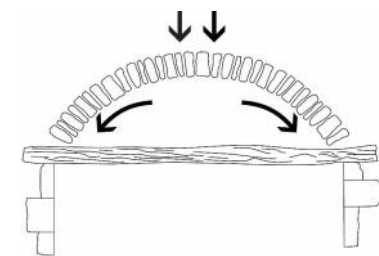


12 Les maisons XIXe s.

Descendre la « Rue des Provençères » jusqu'au carrefour de la « Rue du vieux Lavoir ». Là, en se retournant, on peut voir la richesse des maisons du XIXe siècle qui se traduit à la fois par leur élévation et la présence de lucarnes de grenier, relativement peu fréquentes en milieu rural.

La maison sise au n°1 de la « Rue du vieux Lavoir » est encore une grange encadrée par deux écuries, aux trois entrées protégées chacune par un arc de

décharge voûté en demi-rond bien visible sur la façade.



On traversera de part en part le village, pour rejoindre le parking de la salle des fêtes du Val-des-Tilles.